

Concours « Mon cours sur la Francophonie en 180 secondes »

À l'occasion de la journée internationale de la Francophonie (20 mars), événement créé pour célébrer la langue française et ses locuteurs dans le monde, l'Institut français de Russie propose un concours destiné aux **futurs enseignants et jeunes professeurs de français langue étrangère de Russie**.

Ce concours a pour titre « Mon cours sur la Francophonie en 180 secondes ».

Les participants au concours devront concevoir et présenter une séquence didactique dans laquelle ils aborderont/intégreront des éléments francophones (linguistiques, culturels, politiques...). La séquence pédagogique pourra se focaliser sur la Francophonie institutionnelle ou sur une facette d'un pays/d'une région francophone. L'objectif pour les professeurs est de démontrer comment intégrer la diversité culturelle et linguistique francophone dans un cours de FLE vivant et actuel, et de faire développer chez les apprenants des compétences interculturelles francophones.

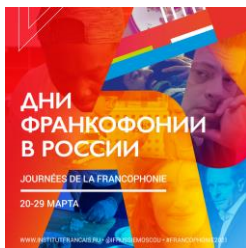
Prix : dix séjours linguistiques et pédagogiques pour l'été 2021 (si les conditions sanitaires le permettent) dans un centre de formation en France. La bourse du gouvernement français de l'Ambassade de France en Russie comprend les frais de formation et d'hébergement pour un séjour de deux semaines. Le transport international (voyage aller-retour Russie-France) sera à la charge des lauréats.

Règlement du concours « Mon cours sur la Francophonie en 180 secondes »

Article 1 – Le concours est ouvert aux étudiants de nationalité russe inscrits dans une université russe en 2020-2021 qui se destinent à l'enseignement du français, âgés de 20 à 25 ans, avec un passeport international valide jusque fin février 2022. Le concours est ouvert aux étudiants à partir de la 3^{ème} année de licence et ayant effectué au moins un stage pédagogique dans une école en Russie dans le cadre de ce cursus.

Ce concours est également ouvert aux jeunes enseignants de français, en activité depuis moins de 5 ans dans un établissement scolaire ou universitaire de Russie.

Avec la crise et les changements de pratiques, toute proposition d'enseignement innovante sera étudiée avec intérêt, y compris formulée par des professeurs plus expérimentés.



Article 2 – Pour participer au concours, le candidat doit envoyer deux documents :

- la **fiche d'inscription** remplie
- une **capsule vidéo** (format Quicktime ou MP4) de 180 secondes maximum dans laquelle il présentera la construction de sa séquence pédagogique.

La présentation devra comporter les éléments suivants :

- public avec lequel l'activité a été testée (âge, niveau) ;
- objectifs pédagogiques (communicatifs/pragmatiques, linguistiques et (inter)culturels);
- description globale de la séquence pédagogique ;
- description des différentes étapes ;
- description des activités proposées aux apprenants et modalités de réalisation des activités (types d'activités, sources et supports, ressources numériques, mise en place d'activités collaboratives des apprenants, ...) ;
- éventuellement une illustration (photo) des réalisations des élèves. (Si les visages des élèves apparaissent, le candidat aura auparavant demandé les autorisations parentales).

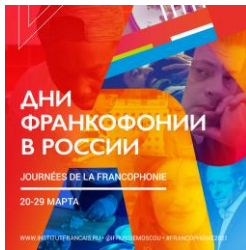
Article 3 – Les deux documents devront être adressés par courriel à l'adresse suivante : educ@ifrussie.ru, au plus tard le 17 avril 2021 à 18h, heure de Moscou. Les candidats indiqueront dans l'objet de leurs courriels « **Mon cours sur la Francophonie en 180 secondes** ». Ils joindront également la photocopie de leur passeport international, valide jusque fin février 2022.

Article 4 – Le règlement permet une seule inscription par personne.

Article 5 – Les productions seront évaluées par un jury composé de membres des institutions partenaires de la journée internationale de la Francophonie en Russie.

Article 6 - Les appréciations porteront :

- sur le respect de la contrainte de temps (180 secondes) ;
- sur la pertinence de la séquence pédagogique présentée ;
- sur l'intégration d'éléments francophones dans la séquence ;



- sur les qualités pédagogiques du projet présenté (clarté de la démarche, cohérence de la démarche avec les objectifs fixés...);
- sur la structuration de l'exposé (fluidité et aspect convaincant);
- sur les compétences linguistiques du candidat (niveau attendu : B2);
- sur la qualité visuelle et sonore de la capsule vidéo.
- sur l'originalité de la production.

Article 7- Les capsules vidéo les plus pertinentes seront publiées sur le site et les réseaux sociaux de l'Institut français de Russie et le cas échéant, sur les sites et réseaux sociaux des institutions partenaires pour l'organisation des événements liés à la journée internationale de la Francophonie.

Article 8- Le jury sélectionnera les dix productions les plus pertinentes. Chaque lauréat se verra proposer un stage linguistique et pédagogique de 15 jours dans un centre de formation en France (lieu à préciser) en juillet ou août 2021.

Article 9- En prenant part au concours, chaque participant s'engage à céder ses droits d'auteur à l'Institut français de Russie qui pourra utiliser sa production dans le cadre de sa communication (supports écrits, site internet...)

Article 10- L'adhésion au concours entraîne, de la part de chaque candidat, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions des jurys.